

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3076 - JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

QUESTIONS ORALES AU SÉNAT

Les soucis financiers
mettent à mal la plupart
des projets publics

Neuf membres du gouvernement sur les quatorze interpellés ont répondu mardi aux questions des sénateurs, dans le cadre de la séance des questions orales avec débat organisée par la chambre haute du parlement congolais.

Qu'il s'agisse des onze mois d'arriérés de pension que traînent les retraités pris en charge par la Caisse de retraite des fonctionnaires, de la grève des agents de l'Université Marien-Ngouabi et du risque d'année blanche encouru par cet établissement, du déficit criant en personnel enseignant dans les établissements primaires et secondaires ou des routes en état de dégradation ou d'abandon de travaux, les ministres ont, dans leur presque totalité, répondu que l'argent reste le chaînon manquant des efforts de l'Etat.

« Le gouvernement s'attèle à trouver des solutions urgentes afin d'apaiser aussi tant soit peu la détresse de nos compatriotes », la réponse du ministre d'Etat, Firmin Ayessa, au sujet des pensions impayées, résume, à quelques mots près, les réponses données par la plupart des ministres interpellés.

Page 2



Le vice-Premier ministre Firmin Ayessa face aux sénateurs

ENERGIES RENOUVELABLES

Eni Congo investit dans
la construction d'un centre
de recherche à Oyo

Une vue des représentants d'Eni Congo et des membres du gouvernement. L'opérateur pétrolier, Eni Congo, entend investir 30 millions de dollars pour la construction à Oyo, dans le département de la Cuvette, d'un Centre de recherche destiné à promouvoir les énergies renouvelables au Congo. Ce projet à vocation nationale et africaine s'inscrit dans le cadre des contrats de partage de production entre le Congo et cette société pétrolière. Il permettra d'appuyer les chercheurs et étudiants orientés vers la biomasse, l'environnement, les déchets, les roches et l'eau. Pour sa faisabilité, le directeur d'Eni Congo, Lorenzo Fiorilo, a sollicité au cours d'un échange avec le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, l'implication du gouvernement congolais pour son opérationnalisation à l'horizon 2020.

Page 3

CONGO-RDC-RCA

Création en vue d'une coalition tripartite
pour la paix et la sécurité de la CIRGL

Réunis mercredi à Brazzaville, les ministres en charge de la Promotion de la femme et du genre des deux Congo et de la Centrafrique, trois pays membres de la Conférence internationale sur la région

des Grands lacs (CIRGL), ont jeté les bases de création d'une coalition tripartite pour prévenir les conflits et consolider la paix.

Etendue à d'autres Etats membres de la conférence, la

coalition vise à améliorer le statut uniforme de la femme ainsi que son implication dans le processus de paix, conformément à la résolution 1325 de l'Organisation des Nations unies.

Page 11

FOOTBALL

Le président de la CAF admire les installations
sportives du Congo

Le président de la CAF et le ministre des Sports visitant le stade de l'unité

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad, a mis à profit son tout premier séjour de travail au

Congo pour visiter des infrastructures sportives, notamment le Complexe sportif de la Concorde, héritage des onzièmes Jeux afri-

cains de 2015 à Brazzaville. Le successeur d'Issa Hayatou n'a pas caché son admiration. « Nous sommes vraiment sensibles quand nous voyons un gouvernement qui investit autant dans le football et dans le sport en général. On a visité le stade. On était très impressionné. Ce sont des sites qui nécessitent une rentabilisation. L'organisation des compétitions internationales fait partie des éléments qui préservent et maintiennent ces infrastructures telles qu'elles étaient construites », a souligné le président de la CAF.

Page 16

ÉDITORIAL

La politique
toujours ! Page 2

ÉDITORIAL

La politique toujours !

Si il est vrai que les Congolais, s'étant dotés en 2015 d'une nouvelle Constitution puis ayant élu en 2016 et 2017 leur président, leurs députés, leurs sénateurs, leurs représentants locaux, ne devront plus se rendre aux urnes dans les quatre prochaines années, il l'est tout autant qu'ils attendent plus que jamais de leurs représentants, à tous les niveaux des institutions électives de la République, une véritable mutation de la gouvernance.

Durement frappés par la crise économique et financière présente, ils espèrent tous que la classe politique imposera, dans les mois à venir, les réformes de toute nature qui rendront l'Etat et ses différentes administrations plus efficaces, qui conduiront à un meilleur emploi des finances publiques, qui relanceront aussi et surtout la machine économique en la diversifiant de telle façon que le mal dont le pays souffre aujourd'hui ne se reproduise pas dans le futur. Autant de changements fondamentaux qui ne se concrétiseront, en réalité, que si le débat politique se trouve enfin axé sur les questions essentielles et non sur les querelles de personnes ou de clans qui l'ont jusqu'à présent peu ou prou dominé.

Il va de soi qu'une telle mutation ne sera possible que si, d'une part, la majorité - c'est-à-dire le PCT et ses alliés - s'organise pour lancer le grand débat sur le devenir de la société congolaise que l'opinion publique attend et si, d'autre part, l'opposition se rassemble afin de constituer une force crédible, capable de faire entendre sa voix de façon audible dans les institutions représentatives. D'où l'importance des congrès qui marqueront certainement l'année 2018 dans les deux camps et dont sortira, espérons-le, une République apaisée où les idées, les projets, les programmes l'emporteront sur les passions partisans et le refus plus ou moins affirmé du dialogue.

Le Congo, notre Congo, a maintenant tout à la fois le temps et les moyens de mener à bien la mutation politique qu'impose le siècle dont nous vivons la fin de la deuxième décennie. Mais il faut pour cela que les élus de tous bords en aient eux aussi clairement conscience et qu'ils décident de lancer le processus en débattant sereinement dans les différentes enceintes de la République. Alors, en effet, le peuple congolais pourra envisager l'avenir avec optimisme et confiance.

Les Dépêches de Brazzaville

QUESTIONS ORALES AU SÉNAT

Les soucis financiers mettent à mal la plupart des projets publics

Neuf membres du gouvernement sur les quatorze interpellés ont répondu mardi aux questions des sénateurs, dans le cadre de la séance des questions orales avec débat organisée par la chambre haute du parlement congolais.

Qu'il s'agisse des onze mois d'arriérés de pension que traînent les retraités pris en charge par la Caisse de retraite des fonctionnaires, de la grève des agents de l'Université Marien-Ngouabi et du risque d'année blanche encouru par cette alma-mater, du déficit criant en personnel enseignant dans les établissements primaires et secondaires ou des routes en état de dégradation ou d'abandon de travaux, les ministres ont, dans leur presque totalité, répondu que l'argent reste le chaînon manquant des efforts de l'Etat.

Dans sa réponse, le vice-Premier ministre, se disant indigné par ce retard du fait de la crise économique et financière, a indiqué que le gouvernement est bien conscient de la situation, et se bat corps et âme en vue de son dénouement au plus vite possible. « Pour les fonctionnaires qui ont cotisé pendant toute leur carrière, la pension est un droit inaliénable. Le gouvernement n'a jamais ignoré ce droit fondamental, et s'attelle à trouver des solutions urgentes afin d'apaiser tant soit peu la détresse de nos compatriotes », a-t-il affirmé.

Et d'ajouter: « J'ai eu l'occasion d'échanger avec les représentants des associations des retraités, ils m'ont montré leur disponibilité et esprit d'ouverture. Au regard des engagements que nous avons pris, je voudrais leur dire que le gouvernement n'abdiquera jamais sa responsabilité, ces engagements seront tenus. »



Le vice-premier ministre, Firmin Ayessa Adiac

L'année ne sera pas blanche à l'Université Marien-Ngouabi

Interrogé, pour sa part, sur l'éventualité d'une année blanche à l'Université Marien-Ngouabi, en grève depuis le 1er septembre dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a balayé d'un revers de la main cette hypothèse. « L'idée d'une année blanche à l'Université Marien-Ngouabi est un non-sens, parce que l'année académique 2016-2017 est encore en cours. Il ne reste plus qu'à organiser les sessions de rattrapage pour lancer les inscriptions de nouveaux bacheliers, et organiser les concours d'entrée dans les Ecoles et Instituts », a-t-il lancé. Il a poursuivi: « Pour que les nouveaux étudiants intègrent l'université, pour que l'Enam fonctionne normalement, il faut que les concours s'organisent, et toutes les dispositions sont déjà prises pour cela ».

Un déficit de 19 000 enseignants à l'enseignement secondaire

Inscrit lui aussi parmi les membres du gouvernement interpellés, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole

Collinet Makosso, s'est longuement expliqué sur le déficit « criard » en personnel enseignant, constaté dans des établissements scolaires, majoritairement tenus par des vacataires. A ce propos, le ministre Collinet Makosso a été clair, faisant savoir que depuis plusieurs années, son département n'a plus jamais recruté. Ce qui fait qu'à ce jour, environ 19 000 enseignants manquent sur l'ensemble du territoire national.

Pour combler ce vide, il faut recruter environ 3000 enseignants au lycée, 10 000 au primaire, 1128 au préscolaire et environ 420 au niveau de l'alphabétisation, sans compter ceux du collège. Et pour ce faire, a renchéri le ministre, la responsabilité incombe au ministre des Finances et à celui de la Fonction publique, seuls en mesure de lui définir les quotas. Les ministres Emile Ouoso, en charge de l'Équipement et de l'entretien routier; Hugues Ngouélondélé, des Sports et de l'éducation physique; Jean Marc Thystère Tchicaya, en charge des Hydrocarbures ainsi que le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, ont, eux aussi, répondu aux préoccupations des sénateurs sur la gestion de leurs départements respectifs.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagnia

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Eyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Eni construit un centre de recherche à Oyo

La société d'exploration et de production pétrolière implantée en République du Congo, précisément à Pointe-Noire, a engagé les travaux de la structure dénommée « Centre d'excellence d'Oyo », dans le département de la Cuvette.

L'ouvrage en construction, à caractère national et africain, vise à promouvoir les énergies renouvelables au Congo, en appuyant des chercheurs et étudiants orientés vers la biomasse, l'environnement, les déchets, les roches, l'eau. Ce centre va également encourager le développement des applications en énergie renouvelable.

Annonçant le démarrage de ce projet au ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, le 22 novembre à Brazzaville, le directeur d'Eni, Lorenzo Fiorilo, a sollicité l'implication du gouvernement en vue de son opérationnalisation en 2020.

Donnant l'importance de ce centre tant pour le Congo que



Une vue de la salle lors de la présentation du projet

pour le continent africain, le chef de division Initiatives communautaires et territoires à Eni, Yvon Nkouka Dienita, a indiqué : « Nous ne pouvons pas avoir un tel projet et le concentrer seulement au niveau national. Etant donné qu'il s'agit de la recherche, il faut capitaliser les potentialités de recherches. Aujourd'hui, le domaine de la recherche en

énergie renouvelable et en développement durable est une ambition africaine. »

En outre, il semble opportun, selon le ministre des Hydrocarbures, de se projeter dans l'avenir car, il s'agit d'un centre de recherche où un certain nombre de jeunes compétents universitaires pourront montrer leur savoir-faire.

Cette infrastructure, dont le coût des travaux est élevé à 30 millions de dollars, sera entièrement financée par la société Eni. Cette somme est non récupérable selon les termes du contrat conclu entre les deux parties. Ce projet, en effet, s'inscrit dans le cadre des contrats de partage de production entre le Congo et les sociétés pétrolières dont

il incombe la responsabilité de mettre en place des projets de développement communautaire en faveur de la population.

Dans le cadre de l'optimisation des consommations énergétiques et la diminution de la production de gaz à effet de serre, Eni Congo a déjà co-financé avec le gouvernement, à hauteur de 300 milliards FCFA, la construction de la Centrale à gaz de Djeno de Pointe-Noire. D'une capacité de 300 méga watts, cette centrale a résolu le déficit énergétique dans la partie sud du Congo et a permis d'alimenter la mine de Zanaga, dans le département de la Lékoumou; l'usine de potasse dans le Kouilou; des champs pétroliers ainsi que d'autres installations.

Signalons que la présentation du projet de construction de ce centre de recherche a été faite en présence des ministres de la Jeunesse, Destinée Hermella Doukaga, et des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo.

Lopelle Mboussa Gassia

KRISS BROCHEC

« L'inclusion numérique des femmes va démultiplier leur apport à un développement socio-économique durable »

L'Africa Digital Academy est un nouveau concept d'appropriation des outils du numérique créé par Congo Web Agency et l'Association Amid Congo que dirige Kriss Brochec, formatrice, mentor et digital activist qui utilise WordPress depuis 2011. La première édition se tient à Pointe-Noire, du 28 novembre au 1^{er} décembre, sur le thème de l'entrepreneuriat féminin. A quelques jours de ce rendez-vous destiné à la lutte contre la fracture numérique, Kriss Brochec évoque les enjeux de ce programme.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Africa Digital Academy a dédié sa première édition à l'entrepreneuriat féminin. Pourquoi ce choix ?

Kriss Brochec (K.B.): En mai dernier, j'ai animé une conférence dans le cadre d'un événement intitulé « Championnes du Net ». Cette manifestation réunissait des entrepreneuses qui travaillaient déjà via Facebook. Le thème que j'ai développé, lors de mon intervention, c'était : « Dix trucs et astuces pour devenir une championne du Net ». Je me suis rendu compte qu'elles étaient intéressées mais qu'elles ne comprenaient pas tout ce que je disais. De là, j'ai pensé qu'un atelier ou mieux une formation beaucoup plus intensive serait importante pour qu'elles puissent mieux comprendre les tenants et les aboutissants.

L.D.B.: Comment s'opère la sélection des femmes qui participent à ce programme ?

K.B.: Tout d'abord, je tiens à souligner que cette édition est dédiée à l'entrepreneuriat au féminin. Mais nous aurons d'autres éditions qui auront d'autres thèmes comme les artistes et les opérateurs culturels, le tourisme 2.0, l'agrobusiness, etc. En ce qui

concerne cette édition, les sélectionnées doivent réunir plusieurs conditions : avoir une activité commerciale ou une entreprise, avoir une connaissance du web et des outils bureautiques et un ordinateur équipé pour recevoir une connexion Wifi.

L.D.B.: Quatre jours pour apprendre l'outil WordPress. Est-ce suffisant pour donner à ces femmes les rudiments nécessaires ?

K.B.: Oui, je pense que c'est suffisant. Ce type de formation prend en général deux jours. Comme nous voulons que chacune d'entre elles reparte avec son site web en ligne, nous avons pris deux jours de marge. A titre d'exemple, un webmaster expérimenté comme moi peut créer un site internet complet en cinq ou six heures sous WordPress, lorsque tous les éléments sont réunis.

L.D.B.: Comment allez-vous organiser le suivi des projets qui seront créés au cours de ce programme ?

K.B.: Pour les aider dans la création de leur site internet, des web coach seront affectés aux participantes. Ce sont aussi eux qui se chargeront du suivi de chacune d'entre elles. Les web coach ont été



formés en amont sur WordPress mais aussi sur la gestion de projets web.

L.D.B. Dans quels objectifs de développement durable situez-vous ce concept ?

K.B.: L'Africa Digital Academy ambitionne de se positionner sur douze Objectifs de développement durable sur les dix-sept existants, notamment : lutte contre la pauvreté, lutte contre la faim, bonne santé et bien-être, égalité entre les sexes, éducation de qualité, énergie propre et d'un coût abordable, travail décent et croissance économique, industrie, innovation et infrastructures, inégalités réduites, villes et com-

munités durables, consommation et production responsables et paix, justice et institutions efficaces.

L.D.B. Comment le numérique peut-il être le véritable levier de développement et d'autonomisation de la femme ?

K.B.: L'inclusion numérique des femmes a pour objectif de démultiplier leur apport à un développement socio-économique durable. Dans la mesure où le numérique permet aux femmes de s'ouvrir sur l'extérieur du pays et sur les autres, c'est un outil d'autonomisation. Le numérique va leur permettre d'agrandir leur réseau non pas seulement de clients

mais aussi de connaissances et compétences. Le digital va aussi leur permettre d'effectuer des gains de temps et de productivité. Avec le numérique, c'est tout un monde d'opportunités qui s'ouvre aux femmes.

L.D.B. Africa Digital Academy va-t-il s'exporter dans d'autres pays ?

K.B.: Avec la crise, il faut arrêter de se noyer dans un verre d'eau. Le concept de l'Africa Digital Academy va s'exporter dans d'autres pays. Nous sommes déjà en pourparlers avec des partenaires en Côte d'Ivoire et au Gabon.

Propos recueillis par Quentin Loubou



COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis plusieurs semaines, des rumeurs persistantes annonçant le retrait d'Air Côte d'Ivoire de la ligne de Brazzaville, circulent sur Internet.

La Direction Générale d'Air Côte d'Ivoire dément cette information et rassure ses passagers et partenaires du maintien des destinations Brazzaville & Pointe Noire dans son programme de vols.

Ces destinations représentent des lignes importantes dans la stratégie de positionnement d'Air Côte d'Ivoire comme compagnie de référence en Afrique de l'ouest et du centre.

Pour preuve, les 2 villes seront desservies dans les semaines à venir par le tout nouvel Airbus A320 neuf qui sera livré à Toulouse ce 25 novembre. Cet appareil équipé de dernières technologies (Internet, téléphone, écrans tactile à bord), portant à 60% l'effectif des avions neufs de la compagnie, contribuera à renforcer la régularité et la ponctualité des vols opérés au départ et à destination de Brazzaville (5 vols / semaine) & Pointe Noire (3 vols / semaine).

Air Côte d'Ivoire vous remercie pour votre confiance et reste disponible pour tout complément d'information au 06 818 66 66 ou à ses bureaux sis au 213, Bld Denis Sassou Nguesso.

La Direction Générale

AUDIOVISUEL

La TNT facilitera la répartition des fréquences entre Brazzaville et Kinshasa

Les ministres des deux Congo en charge du secteur ont promis de se rencontrer dans les prochains jours, afin de trancher le problème de répartition des fréquences audiovisuelles.

Le Congo-Brazzaville et sa voisine de la République démocratique du Congo (RDC) entendent optimiser les opportunités qu'offre la transition numérique, en répartissant de façon équitable les espaces de fréquences. Brazzaville déplore depuis longtemps le fait qu'une bonne partie de ses fréquences, surtout au niveau de l'espace Pool-Malebo, soit occupée par les installations de la RDC. Le ministre congolais de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, et son homologue de la RDC, Lambert Mende Omalanga, animaient une table-ronde sur le sujet, le 21 novembre à Brazzaville.

Ils étaient invités à intervenir sur l'état des lieux des travaux destinés au passage de l'audiovisuel analogique vers le numérique dans leurs pays respectifs.



Les deux ministres lors des échanges

Conscients des retards accusés par les pays dans ce domaine, ils ont promis d'accélérer le processus au niveau intérieur et dans le cadre de la coopération.

En ce qui concerne la République du Congo, a expliqué Thierry Mougalla, le gouvernement maintient sa volonté de poursuivre les gros efforts pour être un important acteur du secteur à travers les programmes e-gouv,

e-éducation... ; de finaliser le déploiement des infrastructures et l'élaboration du cadre juridique et institutionnel.

Dès le premier trimestre 2018, a-t-il annoncé, les premiers déploiements de la télévision numérique terrestre vont effectivement être lancés dans les cinq villes pilotes, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso et Oyo. La prochaine étape consis-

tera à brancher les trente-trois autres localités choisies par le projet.

Outre la problématique de gestion « intelligente » des fréquences audiovisuelles, dont un comité de coordination s'emploie à organiser depuis quelques années, les intervenants ont insisté sur le coût d'investissement et la nécessité de former des jeunes cadres dans ce domaine.

« Il s'agit d'un processus international qui suppose une coordination entre les Etats, c'est le cas entre notre pays et la RDC voisine », a admis Thierry Mougalla.

De l'autre côté de la rive, à Kinshasa, des mesures ont été prises pour faciliter la transition numérique, notamment par la vulgarisation des terminaux, l'interdiction d'entrée des équipements téléviseurs analogiques...

« Je suis venu inviter le ministre Thierry Mougalla, pour qu'on puisse clôturer ce dossier sur la gestion des fréquences. Ce qui est dû à la République du Congo doit revenir au Congo, et ce qui appartient à la RDC restera à la RDC. Avec le numérique, il sera possible de satisfaire les deux parties sans gêner l'autre », a-t-il martelé.

Signalons que la communication les deux ministres s'inscrivait dans le cadre de la troisième édition des Journées des nouvelles technologies de l'information et de la communication que Brazzaville a abritées du 20 au 21 novembre.

Fiacre Kombo

SANTÉ PUBLIQUE

La population appelée à lutter contre l'automédication

La résistance de certaines maladies aux antibiotiques est un phénomène qui touche le monde entier. Au Congo, elle est responsable de germes d'infections respiratoires, abdominales et bien d'autres, a fait savoir le directeur de cabinet de la ministre de la Santé, Florent Balandamio.

Le directeur de cabinet de la ministre de la Santé s'est exprimé sur la question, à l'occasion de la semaine mondiale de la résistance antimicrobienne célébrée du 13 au 19 novembre dans le monde entier sur le thème : « *Demandez toujours conseil à un professionnel de santé qualifié avant de prendre les antibiotiques* ». Une étude réalisée en 2016 par son ministère avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la consommation des antibiotiques a démontré, a-t-il dit, la résistance de certaines pathologies à ces médicaments. Le phénomène,

a expliqué Florent Balandamio, est dû en partie à l'automédication. Il a souligné que des médicaments comme Amoxicilline ; la pénicilline ; le ciprofloxacine sont devenus résistants chez l'homme. Cette résistance, a-t-il poursuivi, est également observée dans le monde végétal et animal.

Les conséquences de l'automédication ont été également relevées par le directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti. Dans son message lu par Ray Manké, délégué de la représentante de l'OMS au Congo, les patients sont invités à ne prendre les antibiotiques que sur prescription d'un professionnel de santé. Les conséquences sont, entre autres, les difficultés de soins ; le prolongement de la durée des traitements ; le coût élevé du traitement ; la réduction de la production et l'accroissement de la mortalité. « *La résistance aux antibiotiques représente une grave menace pour la san-*

té et le développement dans le monde, car elle atteint désormais des niveaux dangereusement élevés dans toutes les régions. Le traitement devient parfois impossible pour des infections comme la pneumonie ; la tuberculose et la gonorrhée du fait de la perte d'efficacité des antibiotiques », apprend-on dans le message de l'OMS.

Le directeur régional recommande aux patients d'utiliser les antibiotiques sur la demande du médecin et de ne pas donner à leur entourage ceux qui leur ont été prescrits. Aux professionnels de santé d'appliquer les bonnes pratiques de prévention et contrôle des infections ; de ne prescrire et délivrer des antibiotiques que lorsqu'ils sont vraiment nécessaires.

Les conséquences de l'automédication sur la résistance aux antibiotiques chez le consommateur

Le médecin biologiste, Esther Nina Otsira Ngoyi, a fait savoir que les

conséquences graves de l'automédication chez le patient conduisent à la résistance aux antibiotiques, utilisés en cas d'une infection due aux bactéries. Il existe deux sortes de bactéries : allongées et arrondies.

Cette résistance peut être naturelle et acquise, a-t-elle déclaré, ajoutant que depuis quelques années, les bactéries étaient sensibles aux antibiotiques. Actuellement, l'usage excessif de ces médicaments a tué les bactéries sensibles. « *La résistance aux antibiotiques est une lutte multidisciplinaire car elle est observée chez les patients avec des médicaments comme l'amoxicilline, la gentamicine et la ciprofloxacine. L'Etat doit jouer pleinement son rôle contre l'automédication car on ne doit plus acheter des antibiotiques sans ordonnances.* », a recommandé la biologiste.

Prenant la parole à cette occasion, le président des consommateurs,

Dieudonné Moussala, a expliqué que le problème se pose au niveau de l'information auprès des citoyens et professionnels de la santé. Les uns ont la connaissance de l'automédication mais préfèrent acheter des médicaments sans être consultés. Les autres pratiquent l'automédication par manque de moyens. A cet effet, ils sont obligés de se procurer des médicaments de la rue. « *La faible capacité des pharmacies, le problème d'accueil par les médecins ainsi que la responsabilité de l'administration sont autant de problèmes qui expliquent l'automédication* », a indiqué Dieudonné Moussala.

La présidente de l'Ordre des pharmaciens, le Dr Alphonsine Atta, a, pour sa part, sollicité une collaboration tripartite entre le ministère de la Santé, les pharmaciens et l'OMS en ce qui concerne la prescription des ordonnances.

Lydie Gisèle Oko



SALARIÉS

Ouverture des inscriptions au cours du soir :

- 3^{ème} année bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes Français

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com



Des idées pour un avenir brillant Participez à l'édition 2018

Depuis 2007, le Prix Eni Award récompense les idées les plus innovantes dans le domaine des énergies renouvelables, la protection de l'environnement et l'utilisation de la technologie et des solutions durables visant à favoriser la transition vers un système principalement basé sur les énergies renouvelables.

Les gagnants du prix « Débuter dans la Recherche : les jeunes talents d'Afrique » se verront offrir des bourses d'études afin d'effectuer des recherches dans de prestigieuses Universités italiennes. Le concours 2018 est ouvert aux jeunes diplômés africains désireux de développer des projets innovants dans le domaine de l'énergie pour offrir un avenir à l'enseigne de la durabilité au continent africain.

Parce que, pour nous, être une entreprise énergétique intégrée signifie bien plus que produire de l'énergie. Cela signifie valoriser le territoire où nous travaillons, en faisant émerger ses esprits les plus brillants. Pour que, demain, ils deviennent les acteurs d'un avenir plus soutenable pour leur pays.

Clôture des inscriptions: 15 décembre.
Infos et règlement complet sur eni.com



CENTRE NATIONAL DE LA DRÉPANOCYTOSE

Le budget 2018 estimé à plus d'un milliard FCFA

Réuni récemment à Brazzaville, le comité de direction de l'établissement sanitaire a adopté les documents administratifs avec à la clé une feuille de route pour la prise en charge des malades.

Le budget prévisionnel 2018 du Centre national de référence de la drépanocytose de Brazzaville s'élève, en recettes et en dépenses, à la somme totale de 1 225 000 000 FCFA, a-t-on appris. Le comité de direction a également adopté et amendé un document d'orientation devant intégrer le plan d'action 2018 et la grille de tarification des actes techniques administratifs.

L'autre document, approuvé après amendements au cours de cette première réunion, concerne l'état des besoins en ressources humaines et le schéma d'organisation des soins et du secteur de la recherche qui doivent intégrer le projet d'établissement 2018-2022.

« Après réécriture pour une mise en conformité des documents administratifs, la dernière étape va concerner le

projet accord d'établissement, le règlement intérieur de l'établissement, la validation par la ministre de la Santé et de la population, les négociations entre les délégués du personnel, la direction générale de l'établissement en présence de la direction du travail, puis les signatures », souligne la dépêche.

Selon le directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose, le Pr Alexis Elira Dokékias, la drépanocytose est la maladie génétique la plus répandue qui retient le plus d'attention. Une feuille de route pour la prise en charge des malades, a-t-il indiqué, est un outil important dans le fonctionnement de cette structure. Evoquant les progrès effectifs réalisés par ce centre, il est conscient des insuffisances et faiblesses que présente son institution. « Le mobile de la tenue de cette session du comité de direction a été celui d'examiner les documents administratifs du centre pour d'éventuels amendements », a précisé Alexis Elira Dokékias.

P.W.D.

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Une formation d'alphabétisation numérique des filles mères

Le projet soutenu par l'Unesco vise à encourager les bénéficiaires à gérer leur propre développement, grâce aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), en vue de leur autonomisation.

Une vingtaine de filles mères, dont les âges varient entre 16 et 25 ans, bénéficie, depuis le 20 novembre, d'une formation de dix jours en alphabétisation fonctionnelle numérique au Télé-centre communautaire de Ouenzé, dans le 5e arrondissement de Brazzaville. Organisé par l'Unesco, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Alphabétisation fonctionnelle numérique des filles mères à travers les télé-centres communautaires de la ville capitale ». Il contribue à l'axe de développement 3 de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025. Ce, en plaidant en faveur de l'élévation du niveau d'alphabétisation de la population et permet d'offrir une seconde chance aux jeunes déscolarisés ou non scolarisés, en rénovant et modernisant l'alphabétisation et l'édu-

cation non formelle.

Selon l'Unesco, l'accélération des progrès vers l'atteinte de l'objectif mondial pour l'éducation sera plus sensible en mettant à profit le pouvoir des TIC. « On n'en dira jamais assez que la révolution numérique est une révolution pour le développement durable qui surmonte les divisions, renforce l'inclusion et crée des opportunités pour tous, sans que personne ne soit laissé derrière. Le projet d'alphabétisation numérique des filles mères en est une preuve tangible », a indiqué le coordinateur du Programme éducation au bureau de l'Unesco, Rigobert Banzouzi, au nom de la représentante de cette institution au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso.

En effet, de nombreux domaines ont connu au monde une révolution grâce aux nouvelles TIC et le sous-secteur d'alphabétisation ne peut pas, estime l'Unesco, être en marge face à cette réalité. « Cela s'appuie sur les outils numériques nomades comme le téléphone portable, les tablettes et l'ordinateur, qui ne cessent de gagner du terrain et offrent une forte valeur ajoutée pour enseigner et apprendre la lecture et l'écriture, en particu-

lier lorsqu'une connexion Internet est disponible », a précisé Rigobert Banzouzi.

Le directeur du cabinet du ministre en charge de l'Éducation de base, Adolphe Mbou-Maba, a, de son côté, invité les participantes à une mutualisation de leur énergie et savoir-faire, afin que les outils numériques, mis à leur disposition pour un enseignement/apprentissage de qualité, puissent contribuer à leur insertion socioprofessionnelle et dans les perspectives d'amélioration économique du Congo. « Je vous exhorte donc à le faire avec abnégation et patriotisme exubérants. Nous avons la ferme certitude que le secteur de l'éducation non formelle vient aujourd'hui d'offrir l'occasion aux participantes de s'épanouir individuellement et de se développer au point de combattre leurs lacunes dans le domaine des TIC pour une intégration durable dans la vie active », a-t-il espéré.

Rappelons que le Télé-centre communautaire de Ouenzé avait abrité, il y a une année, la formation en bureautique, techniques commerciales et infographie au profit de jeunes venus de tous les arrondissements de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

SESSION BUDGÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL CONGOLAIS DES CHARGEURS

Le budget exercice 2018 a été adopté

Les travaux de la session budgétaire, exercice 2018 du Conseil d'administration du Conseil congolais des chargeurs (CCC) tenus le 18 novembre à Pointe-Noire se sont achevés par l'adoption du budget exercice 2018 dudit conseil. Les assises ont été placées sous la présidence de Jean-Louis Osso, conseiller du Chef de l'Etat, Chef du département des transports et à l'Aviation civile et de la Marine marchande.

Le projet budget exercice 2018 du Conseil congolais des chargeurs (CCC) est arrêté en ressources propres à la somme de 4 542 500 000 FCFA. Les emplois destinés à l'affectation de ces ressources se répartissent comme suit : 563 135 000 FCFA pour l'investissement, soit un taux de 12,40 % du budget ; 3 702 491 300 FCFA pour le fonctionnement, soit un taux de 81,51 du budget ; 276 873 700 FCFA d'excédent budgétaire, soit un taux de 6,09 %.

Au cours de cette session dominée par les questions financière et budgétaire, examinant le rapport d'activités au 30 septembre 2017, le conseil d'administration a demandé au CCC de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de l'ouverture d'un compte au Trésor public afin de faciliter les transactions financières. Constatant que la tranche d'âge entre 45 et 54 ans représente plus de 50% des effectifs du CCC, le Conseil d'administration demande au CCC d'élaborer un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Présentant les recommandations des sessions précédentes exécutées notamment la recommandation portant capitalisation de financement des frais d'établissement du GUOT par le CCC en vue d'obtenir l'apurement de la dette fiscale du CCC, le conseil d'administration a demandé de reformuler la dite recommandation. Après plusieurs échanges, le conseil d'administration a pris



acte du rapport sur l'exécution budgétaire au 30 septembre 2017. Après avoir félicité la direction générale du CCC pour la bonne présentation du programme d'actions exercice 2018, celui-ci a été adopté avec amendements en y ajoutant un 16e point relatif au suivi du projet de construction du port sec de Dolisie.

Au nombre de délibérations et recommandations prises lors de cette session figurent : l'approbation du procès-verbal du Conseil d'administration session bilanciel du 23 juin 2017, l'approbation du rapport d'activités au 30 septembre 2017, l'approbation du rapport d'exécution budgétaire au 30 septembre 2017, l'approbation du programme d'activités exercice 2018, l'approbation du projet du budget exercice 2018.

Au terme des travaux, le conseil d'administration a recommandé à la direction générale du CCC de reformuler le libellé de la recommandation n° 003/2016/CA/CCC portant capitalisation de financement des frais d'établissement du GUOT par le CCC et de mettre en place un plan prévisionnel de gestion des emplois et des compétences.

Comme résolution, le conseil d'administration autorise la direction générale du CCC à faire une provision financière correspondant à 63,21% de l'excédent budgétaire prévisionnel pour la construction de son futur siège social.

L'état des lieux de l'antenne de Nkayi, dans le département de la Bouenza, la signature d'un contrat de mise à disposition d'un engin de manutention de type Calmar au Chemin de Fer Congo Océan sont les différentes notes d'information pour lesquelles le conseil d'administration a pris acte. Quant à la note d'information sur la signature d'un moratoire entre le Conseil congolais des chargeurs et la Caisse nationale de la sécurité sociale, le conseil, d'administration a félicité et encouragé la direction générale à poursuivre l'exécution de ce moratoire.

« S'il est une vertu des périodes de crises c'est celle probablement de se recentrer sur le cœur de métiers et de l'usage à bon escient des ressources disponibles en songeant à l'avenir. La direction générale du Conseil congolais des chargeurs est donc invitée à poursuivre la réduction des charges, dettes comprises, notamment en matière sociale. En prenant la mesure de ce qui a déjà été fait et qui se fait, nous pouvons nous réjouir de ce que notre établissement, comme d'ailleurs d'autres établissements publics du secteur des transports présents dans la salle, a intériorisé les orientations de monsieur le Président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso », a dit Jean-Louis Osso, président du Conseil d'administration se félicitant de la qualité des échanges au cours des travaux et de conclure « Quelles que soient les perspectives de 2018, la ligne de conduite indiquée par le Chef de l'Etat doit être notre boussole de travail. Puis que jamais, il s'agit de revenir à ce qui doit être fait par notre entreprise : bonne tenue des ratios, pro activité, emplois rigoureux des ressources, respect des normes ».



REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins. En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58



SAHAM
Assurance
Avancez librement

CHINA- AFRICA INVESTMENT FORUM

Les nouvelles relations Chine Afrique en débat au Maroc

Alors que vient de s'ouvrir le deuxième mandat de Xi Jinping à la tête du Parti communiste chinois, la Chine affirme plus que jamais sa volonté d'accélérer son développement. Une ambition qui passe par un renforcement des relations avec le continent africain. La semaine prochaine, une rencontre de grande envergure - le China-Africa Investment Forum (CAIF) à Marrakech - fera le tour de la question.

Les 27 et 28 novembre, le Maroc accueillera le forum China-Africa Investment*, consacré aux relations économiques entre la Chine et l'Afrique. Quelque 400 entreprises africaines et chinoises y sont attendues. Co-organisée par l'Etat maro-

République populaire de Chine. Pour parvenir à réaliser ces objectifs «des deux centaines» qui visent à faire de la Chine un pays puissant et moderne, son leader, fervent partisan du multilatéralisme, compte bien s'appuyer sur les nouvelles routes

«Nous respectons le droit de tous les pays à choisir librement leur régime social et leur voie de développement ainsi que la diversité des civilisations. Tous les pays, grands ou petits, puissants ou faibles, riches ou pauvres, doivent être égaux au sein de la communauté internationale. Les affaires intérieures d'un pays doivent être décidées par son peuple, et les affaires internationales doivent être réglées par le biais de consultations entre les pays».

Xi Jinping

caïn, le groupe Jeune Afrique et BOAO Business Consulting, cette deuxième édition ambitionne de poser les jalons d'un partenariat économique renouvelé et équilibré avec la Chine qui, en quelques années, est devenue la première partenaire économique du continent. L'enjeu économique de la poursuite des bonnes relations sino-africaines est évident. Pour l'Afrique comme pour la Chine. Le forum CAIF se tient au moment où Xi Jinping est plus que jamais déterminé à construire une «société prospère» à l'horizon 2020, année centenaire du PCC, et à hisser le pays au premier rang de la planète en 2049, année du centenaire de la

de la soie en Afrique identifiées sous le terme One Belt One Road (OBOR). Un projet colossal, fer de lance de l'offensive chinoise à l'international qui consiste à bâtir de multiples infrastructures dans une soixantaine de pays. Le potentiel est immense. La Chine a mis moins de vingt ans à devenir la première partenaire économique de l'Afrique et ne cache pas son ambition d'accélérer les investissements et, pour se faire, encourager les partenariats dans les nouveaux secteurs porteurs de croissance. Mais l'Afrique, qui a besoin d'accélérer son industrialisation, a-t-elle trouvé dans la Chine la partenaire idéale ? Quels sont



Une vue de la première édition du Forum en 2015 (archives/DR)

Repères

- Les échanges commerciaux de la Chine avec l'Afrique - 190 milliards de dollars en 2016 - sont aujourd'hui plus importants que ceux de l'Inde, de la France et des États-Unis réunis. Ils ont augmenté en moyenne de 20 % par an.
- 10 000 entreprises chinoises sont actives en Afrique dans l'industrie, les services et la construction.
- Les revenus générés en Afrique par les entreprises chinoises pourraient progresser de 144% d'ici à 2025.
- La Chine a augmenté en moyenne de 35 % ses prêts aux États africains entre 2000 et 2015.

(Source : Jeune Afrique)

les blocages, comment les lever ? Comment associer les opérateurs économiques africains aux projets des nouvelles routes de la soie ? Comment garantir

des transferts de compétences et de technologies ? C'est là tout le débat. Le forum CAIF tentera de répondre à ces interrogations stratégiques et d'ouvrir un nouveau chapitre du partenariat économique Chine Afrique.

*** China-Africa Investment Forum - Marrakech - Maroc - 27/28 novembre -**

Xi Jinping : priorité au développement de la coopération

Dans un discours prononcé lors de la 5^e rencontre des chefs

rer son intégration et à réaliser son industrialisation, et faire en sorte que l'économie africaine devienne un nouveau pôle de l'économie mondiale.

Si ses objectifs sont d'augmenter le niveau de vie de ses habitants et de faire de la Chine un pays socialiste moderne, pour atteindre ces deux objectifs, Xi Jinping donne la priorité au «développement appuyé sur une politique d'ouverture sur l'extérieur». Un développement de «coopération» fondé

Focus

Paul Obambi, président de Sapro group, apportera sa contribution à la table ronde du 27 novembre à 11h30 sur le thème : «La Chine, accélérateur industriel du continent africain ?».

d'Etat des Brics, en Afrique du Sud, Xi Jinping insistait sur la nécessité de soutenir «ensemble l'Afrique dans ses efforts visant à enregistrer une croissance vigoureuse, à accélérer

sur «l'égalité et les bénéfices réciproques, la coopération économique et technologique avec d'autres pays».

(Source : «Xi Jinping La gouvernance de la Chine»)

Bénédict de Capèle

PRODUITS MANUFACTURÉS

Le capital immatériel chiffré à 5 900 milliards de dollars

Près de 50% des rentrées viennent des produits alimentaires, des véhicules à moteur et des textiles, selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), dans son récent rapport.

L'OMPI a publié, le 20 novembre, ses premiers chiffres sur la valeur du « capital immatériel » dans les articles manufacturés. Selon cette institution onusienne basée à Genève, ce chiffre montre que le capital immatériel contribue deux fois plus que les bâtiments, les machines ou d'autres formes de capital matériel

à la valeur totale des biens manufacturés. « Le capital immatériel établit de plus en plus l'avenir des entreprises. Il est important pour l'attrait et la fonctionnalité des produits et impacte leur succès sur le marché », souligne le directeur général de l'OMPI, Francis Gurry.

La propriété intellectuelle est utilisée par les entreprises pour maintenir leur avantage lié à ce capital. Selon le rapport de l'OMPI, celui-ci a constitué en moyenne 30,4% de la valeur totale des marchandises vendues sur une quinzaine d'années. Cette part est restée stable depuis

dix ans à 31,9%. Les revenus ont avancé de 75%. Parmi ce capital immatériel, près de 50% des rentrées viennent des produits alimentaires, des véhicules à moteur et des textiles.

Par ailleurs, le rapport montre que c'est dans le secteur des panneaux solaires que l'innovation technologique a suscité de profonds changements. Les panneaux solaires, qui étaient des produits hautement spécialisés, sont devenus des produits à faible coût, ce qui exerce une pression sur les producteurs. Selon les estimations, les prix ont chuté d'environ

80% entre 2008 et 2015.

Sur les smartphones, plus de 40% du prix de vente revient à Apple sur ses produits. Huawei et Samsung enregistrent eux aussi une marge importante sur leurs modèles de smartphones haut de gamme, malgré des prix à la consommation et des volumes de ventes inférieurs. A en croire l'OMPI, jusqu'à 35% des premiers dépôts de brevets dans le monde sont liés à ce type de marchandises. Les graphiques pour les applications mobiles contribuent aussi largement. La technologie est aussi élevée pour le secteur du café.

En raison des changements d'habitude de la clientèle, les revenus des producteurs ont triplé et bénéficient notamment aux pays en développement. « La réputation d'une marque et son image permettent aux entreprises de différencier leur offre de celle de leurs concurrents et jouent un rôle important sur tous les segments du marché du café, aussi bien pour le café soluble et torréfié vendu dans les supermarchés que pour les produits à base d'expresso vendus dans les cafés », indique le rapport.

Josiane Mambou Loukoula

ESCLAVAGE EN LIBYE

Les réactions se poursuivent

Le récent reportage de la chaîne de télévision américaine CNN montrant des migrants vendus aux enchères dans le pays, et largement partagé sur les réseaux sociaux, provoque une forte émotion et suscite encore de l'indignation en Afrique, en Europe et à l'ONU.

« Horrifié » par les révélations faites, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a averti que ceux qui en sont à l'origine pourraient être traduits en justice. « L'esclavage n'a pas sa place dans notre monde et ces actes figurent parmi les abus les plus flagrants des droits de l'Homme », a-t-il souligné lors d'une brève déclaration, le 20 novembre, à la presse.

Pour le chef de l'ONU, ces actes figurent « parmi les crimes contre l'humanité ». Antonio Guterres a demandé « aux acteurs onusiens compétents de travailler activement sur ce sujet ». De même, il a souhaité que « les autorités compétentes » en Libye puissent enquêter au plus vite sur cette affaire, même si le vice-Premier ministre du gouvernement libyen d'union nationale a annoncé, le 19 novembre, l'ouverture d'une enquête.

Le président du Niger, Mahamadou Issoufou, a, quant à lui, appelé la Cour pénale internationale (CPI) à

se saisir de ce dossier sur la vente de migrants africains comme esclaves. « L'esclavage est un crime contre l'humanité et je saisis l'occasion pour lancer un appel à la CPI pour qu'elle se saisisse du dossier », a déclaré le chef de l'Etat nigérien à la radio nationale, de retour de Bonn (Allemagne) où il a assisté à la COP23. Condamnant cette « pratique ignoble », il a assuré que son pays allait « apporter sa contribution pour y mettre fin ».

Pour manifester son indignation sur cette affaire, le Burkina Faso a rappelé son ambassadeur en Libye. « Le président du Faso a décidé du rappel de l'ambassadeur à Tripoli, le général Abraham Traoré, pour consultation, après le choc des images de marché aux esclaves de migrants africains en Libye », a annoncé le chef de la diplomatie burkinabè, Alpha Barry Barry, lors d'un point de presse.

Notons que depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi, les passeurs, profitant du vide sécuritaire et d'une impunité totale en Libye, font miroiter à des dizaines de milliers de personnes cherchant une vie meilleure, qu'ils peuvent facilement gagner l'Europe en passant par l'Italie, située à 300 km des côtes libyennes.

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE



Le directeur national de la BEAC pour le Congo a le profond regret d'informer l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de monsieur Andely Yvon Lionel Olivier, agent en poste à la direction nationale, survenu le dimanche 19 novembre 2017 à Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

Le deuil se tient au domicile familial sis, 21 rue Arc-en-ciel au quartier Kombo.

La date et le programme d'inhumation seront communiqués ultérieurement.

M. Itoua Alain, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Tsimba Rose, Malemene Brigitte et famille portent à la connaissance des parents, amis, et connaissances du décès de leur fille Itoua Kerene Taliana, survenu le 17 novembre 2017 à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo, à Brazzaville.

La veillée se tient au n°55 de la rue Bomitaba Poto-Poto 2 (derrière le marché de Moungali). La date de l'inhumation est prévue pour le vendredi 24 novembre 2017.



ACP-UE

Le Togo accueillera le conseil des ministres conjoint mi-2018

Le secrétaire général du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), le Dr Patrick Gomes, a été reçu par le président togolais Faure Gnassingbé, en vue des préparatifs de la 107e session du Conseil des ministres ACP et de la 43e session du Conseil conjoint ACP-UE, a-t-on appris.

Les deux événements annoncés sont prévus provisoirement pour la mi-2018 à Lomé au Togo. Les décisions qui seront prises à cette occasion auront une grande incidence sur les activités à venir du Groupe ACP. Lors de leur entretien, Faure Gnassingbé et le Dr Patrick Gomes ont fait le point sur les préparatifs des prochaines négociations pour un nouvel accord de partenariat ACP-UE après 2020.

Le chef de l'Etat togolais a rap-

pelé l'intention des pays ACP de négocier en tant qu'une seule entité, « animée par une détermination nouvelle à devenir un acteur mondial efficace qui contribue au développement durable de ses pays membres, ainsi qu'à l'agenda international en matière de développement ». Le Dr Patrick Gomes a, quant à lui, évoqué les trois piliers clés qui constitueront les axes majeurs des négociations du Groupe ACP, tels que présentés dans le document-cadre de politique intitulé « Le Groupe ACP que nous voulons ».

Les négociations ACP-UE doivent commencer au plus tard en août 2018, soit au moins 18 mois avant l'expiration, en 2020, du présent accord de partenariat ACP-UE de Cotonou. En tant que président en exercice de la CE-DEAO, le président Faure Gnassingbé a appelé à un plus grand

rôle politique pour le Groupe ACP dans le cadre du prochain accord, notamment en matière d'appui aux États membres dans les différents processus relatifs au dialogue politique avec l'UE.

Il a souligné, par ailleurs, l'importance d'un partenariat renouvelé avec l'Europe après 2020, et insisté sur l'appel lancé aux États ACP pour qu'ils demeurent un groupe uni. Autres points abordés au cours de ces échanges : l'importance des droits humains, les valeurs culturelles, la souveraineté et le financement adéquat du Groupe ACP.

En outre, la délégation ACP a également rencontré le Premier ministre togolais, le Dr Komi Sélom Klassou. Ce dernier a préconisé un rôle accru des parlementaires dans le cadre d'un accord post-2020 avec l'UE.

Noël Ndong

AFRIQUE

L'ONU entend soutenir l'industrialisation du continent

Antonio Guterres a réaffirmé, le 20 novembre à New York, le ferme engagement pris par son institution d'appuyer l'industrialisation de l'Afrique et l'application d'un accord de libre-échange sur l'ensemble du continent.

Dans son message publié à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique 2017, le chef de l'ONU déclarait : « En tant que l'un des principaux moteurs de croissance économique et de création d'emplois, l'industrialisation jouera un rôle crucial dans les activités menées en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ».

Pour cette année, la Journée met l'accent sur les liens entre le développement industriel et les progrès de l'Afrique vers la création d'une zone de libre-échange continentale. Selon Antonio Guterres, ces initiatives se renforcent mutuellement et peuvent contribuer, à long terme, à l'avènement de « sociétés solidaires, résilientes, pacifiques et prospères », permettant ainsi de contribuer à la croissance économique du continent et d'éradiquer la pauvreté. « Des investissements stratégiques dans les infrastructures transfrontières permettront d'accroître à la fois le commerce et l'industrie, de même que la promotion des technologies vertes et des solutions à faible émission de car-

bone », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général de l'ONU estime que les Petites et moyennes entreprises (PME) africaines resteront les principaux acteurs du développement industriel et de la mise en place d'une zone de libre-échange continentale efficaces et durables. En Afrique, les PME représentent déjà 80% du Produit intérieur brut et 90% de tous les emplois. « Les gouvernements, les entreprises et la société civile devront nouer des partenariats pour encourager l'innovation et favoriser la croissance durable », a souligné Antonio Guterres, estimant tirer parti des capacités des jeunes africains et de renforcer les institutions africaines.

Josiane Mambou Loukoulou

SOMALIE

Une frappe aérienne américaine fait plus de cent morts

Les forces américaines ont intensifié leurs opérations dans le pays ces dernières semaines, accélérant le rythme de leurs attaques de drones contre les islamistes locaux, les shebab.

La dernière frappe, celle du 21 novembre, a fait plus de cent victimes dans les rangs des combattants shebab, selon Africom (le Commandement des États-Unis pour l'Afrique). Le bombardement a eu lieu dans un camp des shebab, à 200 km de Mogadiscio, la capitale somalienne. La frappe se serait déroulée « en coordination avec le gouvernement fédéral

de Somalie », d'après le communiqué de ce commandement. Déjà, la semaine dernière, trente-six shebab et quatre jihadistes de l'EI ont été tués au cours de cinq frappes aériennes américaines.

Les forces américaines auraient mené officiellement dix-huit attaques de drones contre des islamistes depuis 2017, dont neuf depuis septembre dernier, à en croire la même source. L'ONG britannique, Bureau for Investigative Journalism, dénombre une trentaine de frappes aériennes depuis le début de l'année.

En 2016, le nombre de frappes

en Somalie contre les shebab était en dessous de quinze, selon les statistiques de ce bureau. Par ailleurs, les sources militaires américaines indiquent qu'« un peu moins de cinq cents militaires » américains sont actuellement déployés en Somalie en mission de « conseil et assistance » aux forces somaliennes. Le Pentagone parlait d'une cinquantaine d'hommes en mai dernier.

Depuis la chute du président Siad Barre, en 1991, la Somalie est en proie à une guerre civile aggravée par le spectre de la famine.

N.Nd.

PAIX ET SÉCURITÉ

Des femmes de la CIRGL prévoient la création d'une coalition tripartite

La décision a été prise, le 12 novembre à Brazzaville, à l'issue de la réunion tripartite des ministres en charge de la Promotion de la femme et du genre du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Centrafrique.

La coalition tripartite pour la prévention des conflits, le maintien et la consolidation de la paix sera ouverte aux autres Etats membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands lacs (CIRGL), en vue de l'amélioration du statut multiforme de la femme ainsi que son implication effective dans les processus de paix.

Aussi les participantes à la réunion de Brazzaville ont-elles exprimé la nécessité pour les Etats membres de la CIRGL de promouvoir le rôle des femmes, leur implication dans les mécanismes et processus de prévention, de résolution des conflits ainsi que les négociations de paix.

Dans le même ordre d'idées, elles ont pris le ferme engagement de partager les expériences entre les trois Etats sur l'implication des femmes dans les questions de paix et de sécurité.

En outre, les ministres desdits pays

ont décidé de préparer une feuille de route visant à baliser la voie pour plus d'impacts dans la prise en compte des femmes dans les questions de médiation et de résolution pacifique des conflits, au regard de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et dans les postes de prise des décisions. Par ailleurs, la réunion tripartite a noté la faible participation des femmes dans les mécanismes de prévention, de résolution pacifique des conflits, de maintien et de consolidation de la paix ; ainsi que la spécificité de la problématique multiforme de la femme.

Notons que la réunion de Brazzaville s'est tenue sur le thème : « *Promotion de la participation des femmes dans les mécanismes de prévention des conflits, de consolidation et de maintien de la paix en RCA, en RDC et au Congo* », en présence de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement du Congo, Inès Nefer Bertille Ingani ; de la ministre de la Promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant de la RCA, Aline Gisèle Pana; et de la ministre du Genre, enfants et famille de la RDC, Chantal Safou Lopusa.

Roger Ngombé

EMPLOI DES JEUNES

Le chômage reste élevé malgré des progrès consentis

La persistance du chômage et la pénurie d'emplois de qualité continuent d'entraver la quête de travail décent des jeunes, selon un nouveau rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT), rendu public le 21 novembre.

D'après le texte intitulé Les tendances mondiales de l'emploi des jeunes en 2017, la pénurie d'emplois persiste depuis le paroxysme de la crise en 2009. En cette année en cours, les jeunes représenteraient plus de 35% de la population au chômage dans le monde, indique le rapport. Si le taux mondial du chômage des jeunes s'était stabilisé à 13,0% en 2016, il devrait légèrement augmenter à 13,1% cette année, précise-t-on.

S'établissant à 70,9 millions en 2017, le nombre des jeunes chômeurs est en net progrès par rapport au chiffre record de 76,7 millions atteint pendant la crise, en 2009, notent les auteurs de l'étude. Ils estiment que ce nombre devrait augmenter de 200 000 chômeurs supplémentaires en 2018, pour atteindre un total de 71,1 millions.

A l'échelle mondiale, la hausse marquée des taux de chômage des jeunes observée entre 2010 et 2016 en Afrique du nord, dans les Etats arabes, en Amérique latine et dans les Caraïbes a été compensée par les progrès enregistrés pour les jeunes sur les marchés du travail en Europe, en Amérique du nord et en Afrique subsaharienne. Evoquant la croissance économique globale, le rapport affirme qu'elle reste déconnectée de la croissance de l'emploi et l'instabilité économique menace de compromettre les gains constatés en matière d'emploi des jeunes. Le ratio entre le chômage des jeunes et celui des adultes a peu évolué au cours des dix dernières années, mesurant combien les jeunes sont profondément et durablement désavantagés sur le marché du travail.

Le document met en évidence la vulnérabilité constante des jeunes femmes sur le marché du

travail. Il note que le taux mondial d'activité des jeunes femmes est de 16,6 points de pourcentage inférieur à celui des jeunes hommes. Les taux de chômage des jeunes femmes sont nettement plus élevés que ceux des jeunes hommes. Quant aux écarts entre les sexes pour les jeunes NEET (qui ne travaillent pas ni ne suivent d'études ou de formation), ils sont encore plus grands. A l'échelle mondiale, le taux de NEET chez les jeunes femmes est de 34,4%, contre 9,8% chez les jeunes hommes.

Le nouveau rapport de l'OIT indique qu'en 2017, 39% des jeunes travailleurs des pays émergents et en développement – 160,8 millions de jeunes – vivent dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 3,10 dollars par jour. Plus de deux jeunes actifs sur cinq sont actuellement au chômage ou sont des travailleurs pauvres, une réalité frappante qui a une incidence sur les sociétés à travers le monde. « Pour bon nombre d'entre eux, leur présent et leur avenir se trouvent dans l'économie informelle », signale le texte, ajoutant qu'à l'échelle mondiale, trois jeunes hommes et femmes sur quatre sont employés dans ce secteur, contre trois sur cinq chez les adultes. Ce ratio s'élève à 19 sur 20 pour les jeunes, hommes et femmes dans les pays en développement. « Il est vital de s'attaquer aux défis sociaux et de marché du travail que doivent affronter constamment les jeunes hommes et femmes, non seulement pour parvenir à une croissance durable et partagée mais aussi pour l'avenir du travail et la cohésion sociale », a affirmé Deborah Greenfield, directrice générale adjointe de l'OIT pour les politiques. Notons que le défi de l'emploi des jeunes ne concerne pas seulement la création d'emploi mais aussi, et même davantage, la qualité du travail et les emplois décents pour les jeunes.

Nestor N'Gampoula

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

Les enfants sensibilisés aux différentes formes de violence

Plusieurs activités en rapport avec la célébration de l'événement ont été organisées, le 20 novembre à l'Institut français du Congo de Brazzaville, par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (le Reiper).

Placé sur le thème « Le droit à la protection », l'événement a marqué également le 29e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (la Cide). Le message transmis à travers cette manifestation consistait à dire stop à la violence sous toutes les formes.

Plusieurs enfants se sont exprimés par le théâtre, la musique, le rire, le slam. Tour à tour, différentes troupes théâtrales sont montées sur scène pour relater des faits réels, très touchants des uns et des autres. Le cas d'une pièce de théâtre jouée par ces enfants, portant sur la maltraitance d'une jeune écolière par sa marâtre qui l'interdit d'étudier ses leçons, de ne pas aller à l'école, pour ne faire que des tâches ménagères. Frappée par cette dernière, la jeune fille se rend à la police pour lui porter plainte. Arrivée au poste de police, elle trouve un policier qui la viole. Surpris par son supérieur, celui-ci est mis en prison. « Arrêter d'injurier, de taper, de maltraiter et surtout de violer les enfants. Car, cela est un acte criminel, protégeons-les contre tous ces maux », stipule cette pièce.

De leur côté, trois filles ont fait des textes de slam sur leur vécu, des témoignages poignants d'histoires vraies. Ces filles ont été abandonnées, l'une d'elle a été chassée de la maison avec son petit frère par leur père, mais récupérée par les

gens de bonne foi. Malgré cet abandon, dit-elle, elle aura toujours de l'affection pour leur père.

L'une des pièces de théâtre jouée a raconté l'histoire d'un père au nom de Ya-Jean qui part tous les soirs dans la chambre de sa fille de 9 ans pour la violer. Surpris par sa femme, Ya-Jean lui répond qu'il tuait les moustiques. Son épouse alerte tout le quartier, expose son mari, la police l'arrête. La pièce d'un enseignant qui viole son élève pour lui donner une bonne note a également touché le public.

Toutes les scènes présentées ont parlé, pour la plupart, de la violence, la maltraitance faite aux enfants. Hervais Nzonzi Paloulou, l'un des membres de la coordination du Reiper, a fait savoir aux parents que tous les enfants ont les mêmes droits, filles comme garçons doivent faire la vaisselle. « Il faut dire stop à la violence, elle est presque présente partout, à l'école, à la maison, à l'église, dans le bus, dans la rue. Nous avons dans notre pays la loi 4 qui protège l'enfant au Congo, dans cette loi, nous avons, par exemple, l'article 53 qui prohibe le châtimement corporel. Ce n'est pas avec la chicotte qu'un maître d'école ou une mère doit éduquer l'enfant. Lorsqu'une mère demande à un enfant de 7 ans de soulever un bidon de 25 litres d'eau, c'est là une forme de violence. L'enfant est l'avenir de toute une nation, nous ne devons pas le maltraiter », a-t-il conseillé. Et d'ajouter: « Les parents doivent être sensibilisés aux différentes formes de violence, s'engager en bloc pour mettre fin à la violence sous toutes ses formes. »

Rappelons que le Reiper existe depuis 2013, il a un siège à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Rosalie Bindika

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI



CAIF
2^E ÉDITION
中非企业家峰会
China-Africa
Investment Forum

FOUR SEASONS RESORT
MARRAKECH, MAROC
27-28 NOVEMBRE 2017
www.chinaafricanvestmentforum.com

ILS SONT ATTENDUS
Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, de l'Investissement,
du Commerce et de l'Economie Numérique, Maroc
Joseph Choi, Président Directeur Général, Hsin Chong, Chine
Daniel Kablan Duncan, Vice-Président, Côte d'Ivoire

**LE RENDEZ-VOUS STRATÉGIQUE
DES DÉCIDEURS ÉCONOMIQUES
CHINOIS ET AFRICAINS**

Chaque année, le China-Africa Investment Forum réunit pour deux jours de conférences et de rencontres d'affaires les principaux acteurs du commerce et de l'investissement entre la Chine et l'Afrique pour promouvoir la création de partenariats à forte valeur ajoutée, notamment industrielle.

Inscrivez-vous
info@caif2017.com
#CAIF2017

Concrétiser
des partenariats
industriels
et commerciaux
avec des entreprises
chinoises

Comprendre
les implications
financières de la nouvelle
route de la soie pour l'Afrique

Définir
une nouvelle vision
pour l'industrie africaine





PARADISE PAPER

La Gécamines s'en prend à ses partenaires étrangers

La toute-puissante entreprise étatique minière a accusé, le 20 novembre, par le biais de son président du Conseil d'administration, ses partenaires étrangers de « voler » l'Etat congolais, après avoir été elle-même mise en cause dans deux rapports par des ONG anglo-saxonnes.

De plus en plus, la Générale des carrières et des mines (Gécamines) scrute la meilleure façon de prendre le contrôle de ses ressources minières sans recourir aux partenaires extérieurs qui ne joueraient pas franc jeu. En tout cas, c'est ce qui ressort des propos du président du Conseil d'administration de cette entreprise publique tenus récemment, à Lubumbashi. En fait, Albert Yuma ne faisait qu'exprimer un ressentiment de l'Etat congolais qui voudrait copier l'exemple des pays arabes. Il y a quarante ans, en effet, ces pays s'étaient départis de leurs partenaires extérieurs jusqu'à gérer leur pétrole de manière souveraine. Pour Albert Yuma, la collaboration avec les partenaires étran-

gers dans le secteur minier n'est pas porteuse. Ces derniers, a-t-il déclaré, « volent la République démocratique du Congo » (d'après ses propres termes). Le patron de la Gécamines n'a fait que répondre aux allégations de certaines ONG internationales qui ont confirmé l'existence d'une mafia organisée au sein de cette entreprise au profit d'une poignée d'autorités politiques, sans contrepartie pour le personnel sacrifié sur l'autel d'une boulimie excessive. En juillet dernier, l'ONG britannique Global Witness avait qualifié le secteur minier congolais de « distributeur automatique de billets » pour le régime en place à Kinshasa. Une réalité corroborée, début novembre, par une ONG américaine, le Centre Carter, qui a estimé qu'un total de 750 millions de dollars, générés par la production minière entre 2011 et 2014, n'a pas pu être retracé de « manière fiable » dans la comptabilité de la Gécamines. Une accusation vite balayée par l'administrateur directeur général de la Gécamines qui a assuré que « tout l'argent a été enregistré dans les comptes » de

son entreprise. Et d'enchaîner : « Pas un dollar ne manque et l'essentiel de cet argent est parti dans le personnel, dans les investissements et dans le financement de l'Etat congolais ». Jetant l'anathème sur les partenaires étrangers, Albert Yuma les rend responsables de la situation que connaît aujourd'hui le pays du fait de l'éparpillement des recettes générées par l'exploitation du secteur minier. « L'Etat aurait dû toucher 768 millions de dollars d'impôts. L'Etat a touché zéro parce que nos partenaires se sont toujours arrangés pour que les comptes d'exploitation soient en perte d'année en année », a-t-il avancé. Tout compte fait, les partenaires étrangers n'auront plus une place de choix dans le nouveau mode de gestion qu'entend mettre en place la Gécamines avec le concours du cabinet Ernst&Young. Ce dernier a été chargé de « repenser » l'organisation de la Gécamines pour mieux contrôler les partenariats étrangers. L'enjeu selon lui, pour la RDC, consiste à prendre le contrôle de ses minerais.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

La loi électorale et le budget 2018 sur la table du Parlement

La mise en oeuvre du calendrier électoral qui doit mener vers la succession de Joseph Kabila est en marche avec le projet de révision de la loi électorale en République démocratique du Congo, déposé le 20 novembre, devant l'Assemblée nationale pour adoption d'ici au 30 novembre.

Présenté par la Commission électorale, le 5 novembre, le calendrier électoral prévoit des élections le 23 décembre 2018, deux ans après la fin officielle du deuxième et dernier mandat du président Joseph Kabila, d'après l'actuelle Constitution. L'opposition congolaise réclame son départ dès la fin 2017. Le 20 novembre, le Premier ministre, Bruno Tshibala, a déposé devant l'Assemblée nationale le projet de révision de la loi électorale qui doit être adoptée d'ici au 30 novembre et promulguée le 15 décembre, selon le calendrier.

Le Premier ministre affirme que ce projet de loi veut « rationaliser » le système électoral du deuxième pays le plus vaste d'Afrique après l'Algérie (2,3 millions de km² pour 70 à 90 millions d'habitants, selon les estimations). L'influent épiscopat congolais a demandé, le 20 novembre, au Parlement « d'adopter toutes les lois pertinentes, notamment la loi électorale et son annexe portant sur la répartition des sièges, chacune en son temps opportun, pour relancer le processus électoral ».

La semaine dernière, le gouvernement a présenté son projet de budget 2018 de 10,3 milliards de francs congolais (environ 5,6 milliards de dollars) dont quelque 500 millions de dollars « pour les opérations électorales ».

Le président de la Commission électorale, Corneille Nangaa, avait évalué en avril à 1,3 milliard de dollars le coût total des élections présidentielle, législatives et locales. Kinshasa devrait donc demander le soutien de ses partenaires internationaux pour l'organisation de ces scrutins. Les grands partenaires de la RDC (Nations unies, États-Unis, Union européenne) ont pris acte du calendrier en demandant aux autorités de mettre en œuvre des mesures de « décrispation » politique (respect des libertés d'expression, etc.).

AFP

DIVISION 1/ZONES OUEST ET CENTRE SUD

Renaissance bat Rangers, Ecofoot accroche Sanga Balende

À l'issue de son succès sur l'AC Rangers, Renaissance du Congo enregistre sa troisième victoire dans la zone ouest du 23e championnat national de football. Dans la zone centre sud, Sa Majesté Sanga Balende fait un début poussif, contraint au résultat nul pour la deuxième fois, par l'Ecofoot Katumbi de Lubumbashi.

Le FC Renaissance du Congo reste sur la belle lancée du succès avec trois victoires en trois sorties. En effet, le club tuteuré par l'évêque pasteur Pascal Mukuna et Moïse Musanganya a battu, le 22 novembre, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, par deux buts en match de la troisième journée de la zone de développement ouest du 23e championnat national de football. Les deux buts des Renais ont été inscrits en première période par Nicolas Kazadi. Avant la rencontre, son entraîneur, l'Ivoirien François Guehi, déclarait : « ... Nous sommes dans un temps fort avec deux victoires, nous n'allons pas dormir sur nos lauriers. Aujourd'hui, nous devons nous battre, cela ne sera pas facile, nous allons chercher une victoire... ». Et il a réussi son pari.

Ce succès permet au FC Renaissance de garder la tête de la zone de développement ouest



Vue du match entre Renaissance du Congo et AC Rangers, le 22 novembre

avec désormais neuf points glanés en trois rencontres. En première journée, Renaissance s'était imposée face au FC MK par un but à zéro, un but inscrit dans les dernières minutes de la partie. Ensuite, le club orange de Kinshasa a eu raison du TP Molunge de Mbandaka par deux buts à zéro. Avec cette victoire sur l'AC Rangers, Renaissance du Congo reste dans une dynamique positive en attendant la

quatrième journée.

Dans la zone de développement centre sud, l'on note le résultat d'égalité d'un but partout entre l'Ecofoot Katumbi et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, le 20 novembre, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, en deuxième journée. Banza Kalumba de l'Ecofoot a ouvert la marque à la 18e mn et Faustin Kibuku a égalisé pour le club sang et or

du Kasai oriental qui fait une entame de saison pousive. En troisième journée, Ecofoot se frottera, le 3 décembre, au CS Don Bosco, alors que Sanga Balende sera, le 10 décembre, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, face à l'ogre TP Mazembe.

Dans une autre rencontre de cette zone de développement, l'US Tshinkunku de Kananga et le CS Don Bosco de Lubumbashi se sont neutralisés au stade des

Jeunes de la commune de Katoka, à Kananga, sur un score de zéro but partout.

Pour l'entraîneur Isaac Kasongo Ngandu des Salésiens de Lubumbashi, ce résultat d'égalité à l'extérieur est encourageant dans l'optique du club qui vise la qualification au play-off de la 23e édition du championnat national de football.

Martin Engimo

TROC DES LIVRES

Un résultat satisfaisant pour tous

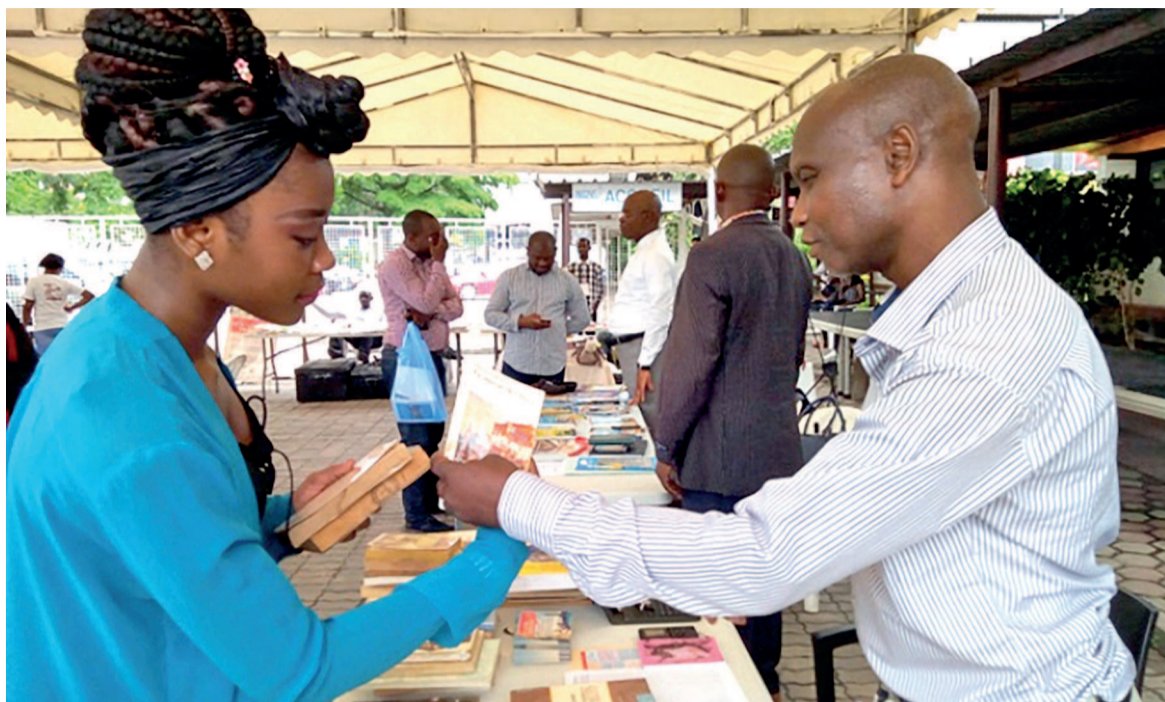
L'opération, une expérience inédite tentée par l'Institut français (IF) le 18 novembre, jour de clôture de la cinquième Fête du livre, a offert l'opportunité aux amateurs de littérature en visite à la Halle de la Gombe d'y renouveler leur bibliothèque en toute convivialité et sans rien déboursier.

« Le troc a pour objectif de permettre l'échange de livres entre le public qui fréquente notre médiathèque, et l'Institut français en général », a expliqué José-Marie Kweti au Courrier de Kinshasa. Il s'est passé de manière assez simple, comme nous l'a soutenu le médiathécaire adjoint de l'IF. Il suffisait de se présenter, son livre à la main, à la table garnie de plusieurs ouvrages destinés au troc et de le proposer en échange avec l'un d'entre eux. « Les gens viennent avec un ou plusieurs livres qu'ils nous présentent. Nous apprécions leur état, s'ils sont propres et bien tenus, alors nous leur autorisons de choisir parmi les livres exposés ceux qui leur plaisent en nombre équivalent de ce qu'ils nous donnent. Le livre choisi devient leur propriété et celui qui nous est déposé est la nôtre », nous a expliqué José-Marie Kweti. Et d'ajouter : «

l'opération, c'est un livre contre un autre livre, qu'importe le volume ou le nombre de pages », précisant ainsi que la Halle de la Gombe ne s'était pas montrée trop exigeante en la matière.

Le troc des livres, inscrit pour la première fois au nombre des activités de la Fête du livre, semble avoir été une belle expérience pour José-Marie Kweti. « Nous avons enregistré beaucoup de nouveaux livres et nous en avons remis autant à ceux qui nous ont déposé leurs livres. Nous ne sommes pas encore à la fin de l'opération, mais nous sommes déjà au-delà d'une soixantaine de titres échangés », s'est-il réjoui à une heure de la clôture de la cinquième édition du festival.

Ravi de cette expérience, il l'a tenue pour une performance satisfaisante. « Il y en a qui trouvent leur compte parmi les livres exposés et d'autres n'en ont pas trouvé d'intéressant si bien qu'ils sont rentrés avec leurs livres. Mais de tous ceux qui nous ont approchés, ceux qui ont échangé avec nous sont plus nombreux », nous a confié le médiathécaire adjoint de l'IF. Et de poursuivre : « La journée s'est bien passée pour nous dans la mesure où nous avons constaté que parmi les livres que



Prisca Manyala et José-Marie Kweti procédant au troc de livres (Adiac)

l'on vient de nous déposer, il y a des titres que nous n'avions pas dans notre fonds. Ils viennent l'enrichir. Nous ne sommes donc pas déçus », a-t-il affirmé en souriant. Ne semblait pas déçue non plus Prisca Manyala, coordonnatrice de la section jeunesse estudiantine de l'ASBL Congolaise international congress, rencontrée par Le Courrier de Kinshasa à la suite du troc qu'elle venait d'effectuer. « Je suis très satisfaite d'avoir pu échanger les sept livres que j'ai tirés de ma bibliothèque personnelle qui

profite aussi à d'autres jeunes de ma communauté que j'incite à aimer la lecture », nous a-t-elle affirmé.

La Halle de la Gombe a trouvé son compte dans le troc des livres d'autant plus qu'à son niveau, elle proposait les ouvrages qu'il avait en doublon. Néanmoins, parmi eux, a souligné José-Marie Kweti, « il y avait aussi les livres donnés en diffusion aux gens qui, pour l'occasion, avaient été mis à la disposition du fonds destiné au troc ».

Annoncée à quelques jours du

lancement du festival qui passe désormais pour le rendez-vous incontournable d'un certain nombre des férus de littérature de la ville, le troc des livres a duré toute la journée de samedi. L'opération lancée en matinée, plus précisément à 10h, a été clôturée en soirée avec la fermeture de la librairie éphémère qui avait établi ses quartiers dans le parking de l'IF en lieu et place de la Petite halle, son emplacement habituel depuis la première Fête du livre.

Nioni Masela

FINANCES

La Banque mondiale dénonce l'insuffisance des recettes publiques

Les experts de l'institution financière internationale notent que le financement du secteur public en RDC dépend en grande partie de l'extérieur, notamment l'eau et de l'électricité.

Deux rapports de la Banque mondiale (BM) ont été rendus publics, le 21 novembre, à Kinshasa, et remis au vice-ministre des Finances, en présence des ministres du Plan et des Mines. Deux documents qui démontrent à suffisance les pesanteurs qui entravent le développement de la RDC sur le plan financier. Avec ses recettes publiques domestiques insuffisantes, difficile pour le pays de promouvoir la croissance et le développement. Tel est le postulat avancé par la BM dans ses deux rapports dont le premier traite de la gestion des dépenses publiques.

Là-dessus, les experts de l'institution financière internationale notent que le financement du secteur public dépend en grande partie de l'extérieur, notamment l'eau et de l'électricité. La BM stigmatise l'insuffisance d'allocations en ressources financières et la déficience des entreprises publiques chargées des secteurs de l'eau et de l'électricité. Elle ne

s'explique pas la situation sous optimale de l'eau et de l'électricité « dans un pays qui dispose d'autant de ressources énergétiques et hydrauliques ». Et d'indiquer qu'environ 84% du financement est extérieur.

Selon le représentant résident par intérim de la BM en RDC, Laurent Debroux, la Régideso autofinance à 14% les deux secteurs pendant que l'État ne contribue qu'à hauteur de 2%. Ce qui met en mal tout progrès dans les secteurs de l'eau et de l'électricité. Moralité : la RDC passe pour l'un des pays où le taux d'accès à l'électricité est le plus faible du monde. Selon les chiffres de 2014, 50 % de la population du pays avait accès à l'eau potable et seulement 14% à l'électricité.

Quant au deuxième rapport traitant des industries extractives, la BM estime que la rente qui résulte de l'exploitation de ce secteur devrait contribuer au bien-être de la population congolaise. Le document propose des scénarios des recettes et des dépenses dans un modèle d'équilibre calculable financé par l'augmentation majeure des recettes, y compris par l'accroissement des rentes minières capturées par l'État.

Alain Diasso

AGRICULTURE

Le secteur au cœur d'une réforme difficile

La loi dans le domaine est en train de subir un grand toilettage. Dans l'ensemble, il s'agit des modifications plutôt majeures qui s'appliquent à la loi n° 11/002 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture. Au moins trois propositions chères au secteur privé ont suscité la colère des milieux paysans pour leur impact négatif sur le secteur.

Aux dernières nouvelles, le projet de loi modifiant et complétant la loi du 24 décembre 2011 a dépassé l'étape de l'examen au Sénat pour la seconde lecture au niveau de l'Assemblée nationale. L'on se prépare à un nouvel affrontement entre le secteur privé et les milieux paysans par le truchement des deux chambres du Parlement. Pour son initiateur, le sénateur Musendu, ces modifications interviennent six ans après l'entrée en vigueur de la loi du 10 janvier 2011 mais son bilan reste très mitigé, voire en deçà des attentes.

Avec ces modifications, l'objectif global poursuivi est de faire sauter les derniers verrous. C'est le cas pour l'accès à la terre destinée à l'agriculture et la participation des étrangers dans le capital social de la société. Désormais, l'État congolais veut, d'une part, s'assurer d'un meilleur accès à la terre agricole pour les nationaux et, d'autre part, drainer plus d'investissements lourds dans le secteur. L'initiateur appuie également sans réserve le renforcement des mécanismes de financement des Congolais dans le secteur agricole. Toutefois, il a rejeté toute visée de nationalisation dans sa démarche.

Du côté des milieux paysans, la pilule paraît amère. Les différentes organisations restent mobilisées pour la réussite des réformes, mais la plupart d'entre elles n'ont pas adhéré à ces modifications qui sont l'œuvre d'une collusion entre le Sénat et le secteur privé. Au total, le projet de loi comporte quatre articles. Dans le détail, les principales modifications touchent plusieurs domaines. Il y a, par exemple, l'ouverture du secteur agricole à tous les opérateurs économiques, nationaux et étrangers. Ensuite, l'on cite la réduction de 35 à 20 % du taux d'imposition sur les revenus professionnels des exploitants agricoles

industriels. Les changements intègrent aussi la promotion d'une classe moyenne nationale et l'accès au Fonds national de développement agricole réservé aux Congolais. Enfin, il faut évoquer l'exonération de l'impôt sur les revenus professionnels en faveur de l'exploitant agricole familial et de type familial, ou encore la préservation des droits fonciers acquis.

Ces changements représentent autant d'objectifs poursuivis par le législateur dans le cadre de la redynamisation des activités agricoles en RDC. Le modèle minier l'a inspiré, car l'on est passé de moins de 100 000 tonnes de cuivre à un million grâce à cette méthode. On le sait, le secteur privé a exprimé rapidement des préoccupations sur certains points spécifiques de la loi de 2011, dont la question de l'accès à la terre destinée à l'agriculture. La Fédération des entreprises du Congo (FEC) craignait une mise à l'écart des personnes physiques étrangères à l'éligibilité des droits portant sur les terres agricoles et leur participation au sein des sociétés. Bien entendu, il y avait aussi le spectre des nationalisations. La FEC redoute plus que tout que l'État ne procède pas à une autre « zairianisation ». Pour elle, il n'est pas question de déposséder les étrangers de l'usage de leurs terres.

Avec l'apport du Sénat, la FEC peut se féliciter des changements apportés par le projet. Mais la position est toute autre dans les milieux de la société civile qui accusent le Parlement de mener une politique de porte ouverte préjudiciable au pays à cause du risque d'accaparement des terres agricoles. La fronde la plus importante vient du Cnongd qui est prêt à lancer une campagne citoyenne sur le thème « Non à la porte ouverte sur l'accaparement des terres agricoles en RDC ». Par ailleurs, d'autres organisations paysannes dont la Conapac, la Copaco et l'Unagrico sont en train de réfléchir sur une position commune à défendre afin de ne pas offrir un chèque en blanc aux privés. Elles préparent ainsi une riposte à travers l'Assemblée nationale qui effectue la seconde lecture avant la conciliation finale avec le Sénat.

Laurent Essolomwa

DON DE SANG

Adéco envisage un partenariat avec des donneurs bénévoles

Le 24 novembre à l'hôpital de base de Tié Tié, l'Association pour le développement du Congo (Adéco) va signer un protocole d'accord portant assistance médicale aux donneurs de sang bénévoles réunis au sein de l'Association congolaise des donneurs de sang bénévoles (ACDSB).



Julien Mbemba, président de l'ACDSB crédit photo «DR»

Le 17 juin dernier, lors de la célébration de la journée mondiale des donneurs de sang bénévoles, Julien Mbemba, président de l'ACDSB, a lancé un cri du cœur visant la prise en charge médicale de ces donneurs. Ceux-ci, par leur geste d'amour, sauvent de nombreuses vies humaines dans les hôpitaux. Au nombre des structures qui ont réagi à cette sollicitation, figure l'Adéco qui s'appête à signer avec l'ACDSB un protocole d'accord.

Cependant, Julien Mbemba déclarait, il y a cinq mois : «

Hier, le don de sang était un geste qui se faisait avec joie et gaieté de cœur. Aujourd'hui, nous assistons à un désengagement d'un grand nombre de volontaires. Le donneur de sang bénévole est cette personne de cœur qui prend momentanément congé de ses activités professionnelles ou lucratives pour voler au secours des malades qui sont dans le besoin dans les hôpitaux ».

S'adressant aux différents responsables de santé de la ville, il renchérissait : « *Le médecin prescripteur des produits sanguins est naturellement très apprécié des patients alors qu'à côté, il y a le donneur de sang qui reste dans l'anonymat et à qui on accorde peu d'égard, une fois le don de sang effectué. En effet, souvent le donneur de sang est obligé de payer la consultation médicale et les autres frais hospitaliers. On oublie que le donneur de sang bénévole sauve et continue à sauver les patients. C'est lui techniquement qui réduit le taux des décès dans nos hôpitaux, raison pour laquelle, aujourd'hui, nous brisons le silence, nous donneurs de sang bénévoles, plaidons et sollicitons votre main généreuse et surtout votre franche collaboration en nous accordant au moins la gratuité de la consultation médicale dans les hôpitaux et centres de santé intégrés de notre département, cela sera très bénéfique pour nous et constituera un soulagement inestimable qui nous poussera à faire ce geste avec joie les jours à venir* ».

À la fin de son adresse, Julien Mbemba exhortait les membres de son association « *de ne pas céder aux manipulations, chantages sur le prétendu trafic de sang mais aussi à la maltraitance et autres comportements décourageants* ».

Signalons qu'une des missions de l'Adéco est d'apporter une assistance chirurgico-médicale aux personnes démunies, à faibles revenus et aux groupements socio professionnels partenaires.

Hervé Brice Mampouya

CINÉMA

La visibilité du documentaire congolais au centre d'une table ronde

Le sujet sera débattu par les producteurs, cinéastes, réalisateurs et amoureux du 7e art au cours d'une rencontre qu'organise, ce 23 novembre, l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.



Affiche de l'activité crédit photo «IFC»

L'activité se tiendra dans le cadre de la deuxième édition de la semaine du documentaire. Aujourd'hui en effet, le film documentaire a du mal à trouver sa place en République du Congo à cause de sa singularité caractérisée par la difficulté de trouver un distributeur et d'être programmé largement sur les écrans.

Pour permettre à ce genre cinématographique d'être plus visible, l'IFC a pensé réunir, pendant cette rencontre, les producteurs, réalisateurs, cinéastes et amoureux du cinéma autour d'une table ronde afin de réfléchir sur un sujet d'intérêt commun : « *Quelle visibilité pour le cinéma documentaire congolais ?* ».

Cette table ronde va connaître la présence de Rufin Mbou, producteur et réalisateur; Massein

Pethas, cinéaste et réalisateur; et Pascale Touloulou, cinéaste. Elle permettra aux pionniers du 7e art de faire un état des lieux des initiatives de promotion du cinéma documentaire congolais et des productions nationales mais aussi des projets.

C'est également l'occasion d'aborder et de mettre en lumière les points d'ombre qui planent sur ce secteur. Il s'agira surtout de questionner cet univers filmique qui demeure jusque-là relégué au second plan en République du Congo mais qui a une certaine renommée sous d'autres cieux.

Notons que la semaine du documentaire est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et d'échanger ses idées sur le monde.

Hugues Prosper Mabonzo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE







L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE DIABÈTE

Des activités sportives à Pointe-Noire pour dire non à la maladie

L'activité, dénommée Rat Race, a été organisée par le Club sportif La Colombe, le 19 novembre, à l'occasion de la célébration en différé de l'évènement.

Le coup d'envoi de la marche a été donné à l'Espace du trentenaire de Total E&P Congo (CP-GOS). 793 participants regroupés en quarante-cinq équipes ont pris part à cette marche, la troisième du genre, appelée Rat Race. Ces marcheurs représentaient soit des entreprises de la place, soit des associations ou encore des administrations et des familles. D'autres, par contre, étaient en solo.

Édifiant la presse sur la présence massive de jeunes et enfants à cette activité qui s'est tenue sur le thème « Tous ensemble contre la diabète », Nadège Bissila Boubag, présidente de l'association, a expliqué que la lutte contre cette maladie est une affaire de tous. « Aujourd'hui, il a été prouvé que les enfants aussi peuvent développer le diabète quelques mois après leur naissance... », a-t-elle signifié.

L'objectif de cette activité ludique étant principalement de sensibiliser la population aux moyens préventifs contre le diabète, Nadège Bissila Boubag a invité les participants à se mettre « tous en mouvement », en pratiquant régulièrement une activité sportive pour se protéger des risques de diabète.

Cette troisième édition « Tous



Vue des participants à la 3e édition

ensemble contre la diabète » a été appuyée par les principaux partenaires de la Rat Race tels Total E&P Congo, le ministère de la Santé, la Maison de la jeunesse et des cultures urbaines ainsi que des sponsors comme Aker Solutions, Allianz, Logic Rebel, Africa Care, SN Plasco Mayo, Cowbel, Amid, Azur, Congo Web Agency, Radio Mucodec et Regal.

À l'issue de la marche, les ré-

sultats des lauréats sont les suivants:

Rat Race -5,7 km

-L'équipe de marcheurs habillée de la plus belle tenue : la clinique Total;

-L'équipe fair play : l'armée de terre;

-Les équipes les plus fun : Mucodec, Cowbel, la section judo du CPGOS;

-La meilleure équipe-famille : famille Loubassa-Ganga et Coelho.

La boucle du diabète -5,7 km

Les plus rapides des coureurs :

-Catégorie hommes : 1er Armel Ngoko ; 2e Bonheur Mbama; 3e Laure Fouka;

-Catégorie femmes : 1ère Marrichs Bakala ; 2e Ruths Koufoure ; 3e Mercia Mbani.

Mini Diab'athlon

-Catégorie enfants 9 mois à 2 ans : 1er Illan Nikiniki ; 2e Ange-la Missakiri; 3e Wisdom Pambou;

-Catégorie enfants 3 à 4 ans :

1er Nathan Nganga ; 2e Divine Kouanzi; 3e Nathan Ganga;

-Catégorie Enfants 5 à 6 ans : 1er Christ Kakou; 2e Marie Bikoua ;

3e Youyou Nathan

Rappelons que la journée mondiale du diabète se célèbre le 14 novembre de chaque année sur un thème bien choisi. Pour l'année en cours, le thème a été :

« La femme et le diabète

Séverin Ibara

CONCERT

Le groupe K-Musica fabuleux sur scène

L'orchestre s'est produit le 18 novembre à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, au cours d'une soirée exceptionnelle, allumée dans l'antre de la folie collective.

C'est dans une salle de l'IFC bien remplie que la belle soirée de musique commence. Le premier morceau sonne comme une prémonition sur le déroulé du spectacle. Dès lors, le public sait déjà à quoi s'attendre, une ambiance sans pareille.

En effet, le groupe K-Musica a tenu son pari, faisant preuve d'une aisance et d'une décontraction étonnantes. En quelques minutes seulement, la scène était devenue sienne et l'ambiance acquise à sa cause.

Le show était d'une folle portée que le public n'a pas pu résister. Les musiciens, enchaînant des chorégraphies bien synchronisées, sont restés à l'unisson



Le groupe K-Musica pendant son spectacle à l'IFC crédit photo>IFC»

dans une explosion rythmique tout à fait fascinante.

L'orchestre a été en vogue entre les genres, de la Rumba

au Ndombolo, de la chaleur à la douceur. Chaque morceau de musique interprété se distinguait clairement en termes de

sonorités.

La musique habite vraiment les membres de ce groupe: chacun s'est donné à fond et rien ne

semblait entraver leur envie de se donner au maximum pour le bonheur du public.

C'est, d'ailleurs, le fin équilibre entre énergie et émotion qui a donné tant de forces à ce spectacle. L'atmosphère était surchauffée par un public de tout bord et de tout genre.

Sous les cris des fans, Yves Saint Lazare, patron du groupe, entre sur scène. Un sentiment de bonheur partagé qui s'illustre à travers son sourire au moment de saluer le public. L'artiste et son groupe sont restés irréprochables sur tous les morceaux interprétés. Aujourd'hui, les liens entre le public de l'IFC et K-Musica sont plus que scellés, ce groupe a produit un spectacle fabuleux pendant lequel les spectateurs ont dansé en toute liberté. Pour tout dire, c'était une soirée exceptionnelle, allumée dans l'antre de la folie collective.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Ahmad Ahmad admire les installations sportives du Congo

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), accompagné par Constant Omari, 2e vice-président de l'institution, et son attaché ont profité de leur séjour dans la capitale congolaise pour visiter, le 21 novembre, le Complexe sportif de la Concorde construit à la faveur des 11es Jeux africains de Brazzaville 2015.

La première visite du patron du football africain à Brazzaville, après son élection en mars dernier, s'inscrit dans sa vision de se rapprocher des autorités politiques du continent en vue de recueillir leurs avis sur les réformes envisagées par la nouvelle équipe dirigeante de la CAF. « Vous savez très bien que le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, fait partie des doyens des chefs d'État africains. Nous sommes convaincus que nous ne pouvons pas gérer la confédération sans la bénédiction de nos aînés en tant qu'Africains. C'est pour cette raison qu'après avoir été reçus par le président de l'Union africaine, nous sommes venus le rencontrer pour lui demander sa bénédiction et voir dans quels domaines nous pouvons coopérer », a-t-il déclaré à la sortie de l'audience avec le président de la République, le 21 novembre.

Peu avant sa rencontre avec Denis Sassou N'Guesso, Ahmad Ahmad s'est entretenu avec le

ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélon-délé. Le président de la CAF s'est dit très flatté par l'engagement et l'implication des autorités congolaises pour le développement du football. Ahmad Ahmad et sa délégation ont visité le Complexe sportif de la Concorde construit à la faveur des 11es Jeux africains de Brazzaville 2015, particulièrement le stade de l'Unité ayant plus de soixante mille places et ses deux terrains annexes. « Il n'y a peut-être pas d'autres mots qu'une appréciation et une admiration. Je crois que si tous les chefs d'État africains octroient ce genre de bijou à la jeunesse africaine, l'Afrique sera loin », a commenté celui qui a succédé à Issa Hayatou.

Un avis qui valide la capacité du Congo à accueillir les grandes compétitions de la CAF. « Nous sommes vraiment sensibles quand nous voyons un gouvernement qui investit autant dans le football et dans le sport en général. On a visité le stade. On était très impressionné. Ce sont des sites qui nécessitent une rentabilisation. L'organisation des compétitions internationales fait partie des éléments qui préservent et maintiennent ces infrastructures telles qu'elles étaient construites », a souligné le président de la CAF.

Les infrastructures ne sont pas suffisantes. Encore faut-il respecter les procédures d'attribu-



Le président de la CAF et le ministre des Sports visitant le stade de l'Unité-Adiac

tion des compétitions. « Il y a un grand changement au niveau de la CAF. Il y a des réformes. Toutes les décisions aujourd'hui doivent respecter les procédures. Et il y a une équipe. On vient de mettre en place un cabinet d'audit recruté par un appel d'offres pour analyser toutes les situations données de manière objective afin d'attribuer l'organisation des compétitions. Si le Congo

présente (avec les infrastructures qu'on a vues) de bonnes dispositions, il n'y a pas de raisons qu'on lui refuse l'organisation des compétitions. La politique est à côté maintenant pour l'attribution des compétitions. C'est vraiment l'implication du pays. Ce qu'il peut fournir pour cette jeunesse africaine, en lui offrant de meilleures conditions de travail », a conclu le président

de la CAF. Les réformes évoquées concernent, entre autres, l'organisation des compétitions, la formation et la mise en valeur des infrastructures sportives. Sur le volet de la compétition, la Coupe d'Afrique des nations est passée de seize à vingt-quatre équipes. Elle se disputera désormais en juin au lieu de janvier comme avant.

James Golden Eloué

SITE CULTUREL

Mbanza Kongo inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité

L'ancienne capitale politique et spirituelle du Royaume Kongo, aujourd'hui située en Angola, est depuis le 8 juillet 2017 inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité.

L'information a été donnée aux Dépêches de Brazzaville par le Dr Christian Ndombi, chef du secteur Culture au bureau régional de l'Unesco à Yaoundé, au Cameroun, lors de son passage en République du Congo.

Pour ce dernier, il y a plusieurs raisons de se réjouir et de l'exprimer. D'abord parce qu'il s'agit du premier site culturel de l'Afrique centrale à être inscrit sur cette liste ; ensuite c'est un signe encourageant pour tous les autres pays de la région qui ont des sites de grande valeur sur leurs listes indicatives. Le Dr Christian Ndombi a félicité le gouvernement angolais pour son engagement et sa volonté quasi obstinée à appuyer jusqu'au bout le processus de candidature.

En effet, sur 1052 sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, l'Afrique n'en compte que 89 et l'Afrique centrale n'en a que dix. Cette dernière n'a cependant aucun site culturel. C'est pour la première fois

qu'un site du patrimoine mondial soit inscrit en Angola. D'où, l'émotion était forte à Cracovie et la joie très grande dans les délégations africaines.

« L'inscription de Mbanza Kongo est donc plus qu'un label. Elle signifie d'abord que ce site a une valeur universelle exceptionnelle reconnue et que toute la communauté internationale a désormais le devoir de le protéger, et de le faire connaître. L'Angola a, par cette inscription, des obligations vis-à-vis de ce site, patrimoine de l'humanité entière. C'est également un signe très fort d'encouragement à toute l'Afrique et qu'il est possible, à force de volonté, d'engagement et de travail, de parvenir à élaborer un bon dossier de candidature. Ainsi, l'Angola a tracé et montré le chemin », a conclu le Dr Christian Ndombi.

Notons que trois sites culturels en Afrique ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Outre le site de Mbanza Kongo en Angola, il y a eu celui d'Asmara, capitale de l'Erythrée placé à plus de 2000 m au-dessus du niveau de la mer, et le Paysage culturel des Khomani en Afrique du Sud, situé à la frontière avec le Botswana et la Namibie, dans la partie septentrionale du pays.

Bruno Okokana

COOPÉRATION

La France disposée à appuyer le Congo dans les pourparlers avec le FMI

Reçu en audience, le 22 novembre, par le président du Sénat, Pierre Ngolo, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a réitéré la disponibilité de son pays d'assister le Congo dans ses efforts de redressement économique.

Au sortir de la rencontre, le diplomate français a laissé entendre que trois sujets ont dominé la séance de travail qu'il a eue avec le président du Sénat.

Le premier a porté sur la coopération entre le Sénat congolais et le Sénat français, voir comment les deux chambres pourraient dans les mois à venir retisser les liens, notamment au travers des groupes parlementaires comme cela a été fait entre l'Assemblée nationale française et celle du Congo. De même, cibler les différents secteurs de coopération y compris au niveau de l'administration.

Le deuxième point a été consacré à la situation économique et financière du Congo et à l'évolution des discussions avec le Fonds monétaire international (FMI). À ce sujet, Bertrand Cochery a rappelé la position de la France en soulignant qu'il est essentiel que les négociations puissent avancer rapidement et

d'urgence, au regard de la détérioration de la situation économique et sociale dont la population, a-t-il souligné, supporte les conséquences.

« Il est important qu'on puisse rapidement arriver à la conclusion d'un accord juste entre le Congo et le FMI (...). Pour la France, il y a une ligne rouge dans les négociations avec le FMI, du moins dans l'appui que nous donnons à la négociation avec le FMI », a déclaré le diplomate français. Il s'agit, a-t-il ajouté, de préserver les politiques sociales, principalement dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Enfin, l'ambassadeur de France au Congo a aussi abordé avec son hôte la question du Pool.

« J'ai parlé avec le président du Sénat de ma récente visite dans le département du Pool, à Kinkala, avec le Programme alimentaire mondial et sur les perspectives d'appui que nous pouvons donner si la partie congolaise nous le demande pour qu'on arrive à une solution complète à la fois sur le volet démilitarisation, démobilisation et désarmement ainsi que sur le volet appui à la population », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koubemba